Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Parc del Pirineu català

**APPEL A CANDIDATURE**

CONCEPTION D'ATELIERS CITOYENS DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION EN FAVEUR DE LA REVISION DE LA CHARTE DU PNR PYRENEES CATALANES 2029-2044

*Recherche de contenus : conférences, ateliers de co-construction du projet avec des citoyens volontaires*

**CONTACT**

Christelle FRAU et Alexandra DARDILLAC
04 68 04 97 60
christelle.frau@pnrpc.fr
alexandra.dardillac@pnrpc.fr

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

**CONTEXTE**

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes créé en 2004, s'étend sur 66 communes comprenant la Cerdagne, le Capcir et une partie du Conflent, dans les Pyrénées Orientales.
Les 5 missions d'un Parc naturel régional sont:

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel
- Contribuer à l'aménagement du territoire
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie
- Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et de contribuer à des programmes de recherche.

« Parc naturel régional » est un label national qui reconnait un territoire comme un lieu où :

- **les paysages** sont exceptionnels et fragiles,
- **la biodiversité** y est d'une richesse exceptionnelle et fragile
- **sa culture** y est aussi exceptionnelle et fragile.

Le label donne des moyens pour préserver et valoriser ces richesses. Il permet aussi de favoriser un développement économique en bonne intelligence avec l'environnement.

**Le label Parc naturel régional est remis en question tous les 15 ans**. Pour écrire collectivement un nouveau projet de territoire, une nouvelle charte, qui prend en compte les évolutions locales, pour la **période de 2029-2044**, une démarche de concertation est posée.

**Mener une démarche de concertation** c'est réunir un maximum d'acteurs autour d'une idée de projet, c'est maintenir leur mobilisation jusqu'à la consolidation dudit projet.
Cela implique de créer un cadre favorable au dialogue, d'informer, d'expliquer et d'argumenter afin que chacun puisse se forger sa propre opinion.
L'objectif n'est pas de convaincre, mais d'encourager l'échange et la confrontation d'idées, d'explorer de nouvelles perspectives et de stimuler la réflexion collective. Apporter de la rationalité, favoriser l'ouverture d'esprit pour dépasser les postures figées et permettre de faire émerger une vision collective, voire un consensus durable jusqu'à l'aboutissement du projet.

**La feuille de route de la concertation pour la révision de la Charte se divise en 3 temps :**
fin 2024 *:* **Diagnostique ➜ Perspective ➜ Stratégie** : fin 2028

Pour concerter, nous allons récolter les contributions des élus, des acteurs socio-professionnels et des habitants.

**Concernant les habitants, nous proposons la mise en place d'atelier citoyen.**

Il s'agit de créer un groupe de 15 habitants, diversifié, représentatif de tous les âges, sexes et catégories socio-professionnelles, qui se réunira 7 fois de juin 2025 à février 2026.

Appel à candidature en cours sur le site internet du PNR.

Calendrier prévisionnel : Dimanche 29 juin, Dimanche 28 septembre, Samedi 4 octobre , Dimanche 23 novembre, Dimanche 14 décembre, Dimanche 18 janvier 2026 , Dimanche 15 février 2026

Ces ateliers seront composés :

- **de conférences inspirantes sur le changement climatique et le lien essentiel entre l'Homme et la Nature.**
- **des temps de travail, d'échanges, autour de l'alimentation, des énergies renouvelables et de la biodiversité pour un avenir plus durable dans des lieux insolites et inattendus (chez des producteurs, ...).**

**L'objet de cette consultation est l'animation des temps de travail au nombre de 3 sur les dates suivantes : Dimanche 28 septembre, Dimanche 23 novembre, Dimanche 18 janvier 2026.**

**L'objectif de ces ateliers** sera de créer une culture commune pour le groupe afin qu'il soit en mesure d'échanger et de proposer collectivement des actions citoyennes, ou collecter leurs besoins de citoyen pour le projet de charte 2029-2044.
Une attention sera apportée aux techniques d'animation permettant de susciter de l'émulation au sein du groupe.

**CARACTERISTIQUES DES ATELIERS CITOYENS ET OBJECTIFS**
Sont recherchées des propositions d'animations, approches, ateliers, …dans le cadre des ateliers citoyens selon les critères suivants :

- Sur le domaine public dans des lieux du territoire divers en salle ou en plein air
- Différents formats et outils en vue de susciter réflexions, débats, …en vue de la co-construction de la nouvelle charte
- Proposition accessible tout public, innovante
- 1 à 3 propitions d'ateliers sur les thèmes suivants : alimentation, changement climatique, et biodiversité (lien homme nature)

**MODALITES DE CANDIDATURE :**
Les candidats devront fournir :

- La présentation de la démarche proposée, de la manière la plus précise possible.
- La présentation du candidat et de l'équipe le cas échéant (compagnie, collectif…). Il sera apprécié les compétences professionnelles de l'équipe ainsi que des expériences similaires de projet territorial, et autres expériences antérieures possiblement mobilisables dans le cadre du projet.
- La présentation détaillée des interventions proposées : type, durée, méthode, ….
- La restitution / livrable dont le pnr pourra disposer à l'issue
- Chaque prestataire devra préciser comment le débat sera animé, comment les propositions seront suscitées, collectées et restituées. Il veillera à démontrer dans sa réponse sa capacité à mobiliser, susciter et répartir les échanges, mettre à l'aise le groupe pour que l'atelier citoyen soit le plus riche possible et être ainsi force de propositions constructif pour le projet de future charte.

**MODALITE DE SELECTION**

Les critères de choix porteront sur les éléments suivants :

• Le projet devra répondre à une problématique du territoire ou à des besoins de ses habitants nécessaire à l'élaboration de la charte et à la récolte de la parole des habitants.

- Les techniques d'animation et de collectes des propositions citoyennes
- Le projet s'insèrera dans les réalités propres au Parc naturel régional des Pyrénées catalanes (géographie, climat, ambiance montagnarde, faible densité, saisonnalité)
- Le projet intègrera une dimension sociale et environnementale.
- Le projet répondra à l'objectif premier : concerter les habitants de tous types.
- Le projet s'appuiera sur les ressources naturelles et culturelles du territoire.
- Le candidat prévoira une conception et une rigueur dans le montage de sa proposition.
- Le candidat prendra en compte, sensibilisera et impliquera de manière aisée les acteurs présents pendant les temps dédiés

**IMPORTANT :** Un candidat peut présenter plusieurs propositions d'interventions

**Le PNR veillera dans le choix des candidats à la cohérence du projet et à la maitrise du budget alloué.**

**PILOTAGE**

Dans le cadre de la concertation, le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes demeure l'organisateur et à ce titre, il :

- Assure la coordination générale et le suivi des différentes phases de la concertation.
- Mobilise tous les acteurs du territoire susceptibles d'être concernés par le projet.
- Accompagne le/les prestataires choisis, afin de le guider dans leur mission et rendre les interventions de chacun complémentaires.
- Communique sur cette concertation et l'atelier qui en évaluera les résultats et en prévoira l'intégration dans le projet global de révision, par le biais, notamment, de ses propres supports de communication.
- Veille aux bonnes conditions de mise en œuvre de l'atelier.

Par ailleurs, le Comité de pilotage de la révision mis en place, aura pour objectif de suivre le déroulement des différents temps de concertation, y compris les ateliers citoyens sur toute sa durée. Il se réunira autant de fois que nécessaire.

**CALENDRIER**

- Publication de l'appel à candidature : **Mardi 29 avril 2025**
- Clôture des candidatures de l'appel à candidature : **vendredi 30 mai 2025**
- **Analyse et validation des propositions par les élus courant juin 2025**
- Réalisation de la mission : **septembre 2025 à février 2026 (voir calendrier proposé)**

**REMISE DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

**Les dossiers complets devront être adressés au Parc naturel régional pour le 30 mai 2025**

**Par email à :**

christelle.frau@pnrpc.fr, alexandra.dardillac@pnrpc.fr, copie à patricia.oster@pnrpc.fr